



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 7 octobre 2025

Nouvelle chaufferie :

Lancement de la saison de chauffe du réseau de chaleur urbain de la commune de Meylan

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole, Pierre Verri, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat, Philippe Cardin, Maire de Meylan, Bertrand Spindler, Maire de La Tronche et Jean-Christophe Allué, Directeur des régions du groupe Coriance, ont participé ce jour au lancement de la saison de chauffe du nouveau réseau de chaleur urbain de la commune. Ce lancement marque une étape majeure dans la transition énergétique du territoire. Ce réseau fournit désormais une chaleur à hauteur de 85% renouvelable, de façon similaire au réseau de chaleur principal géré par la CCIAG. Au terme des travaux de raccordement au centre Athanor de La Tronche, le chauffage urbain délivrera en 2029 près de 25 GWh par an, soit 2 600 équivalent-logements. Dans le cadre de son schéma directeur énergie 2030, la Métropole affirme sa volonté de produire de la chaleur renouvelable plus écologique. à terme, ce sont 4 700 tonnes de CO2 qui seront épargnées chaque année à l'atmosphère, tous équipements et logements confondus.

La commune de Meylan travaillait depuis plusieurs années à une solution durable pour la rénovation des modes de chauffage de ses bâtiments communaux. Par ailleurs, le projet de restructuration du site PLM (ex-Schneider) avec la construction de 500 logements neufs a permis d'étudier la faisabilité économique et technique d'un réseau de chaleur sur la commune de Meylan, qui a été confirmée. En 2023, le Conseil Métropolitain a approuvé le choix de la société CORIANCE comme concessionnaire de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation du réseau de chaleur de la commune de Meylan pour une durée de 17 ans.

Le chauffage urbain de Meylan fournit une chaleur à hauteur de 85% renouvelable, de façon similaire au réseau de chaleur principal géré par la CCIAG. Au terme des travaux de raccordement, le réseau délivrera près de 25 GWh par an, soit 2 600 équivalent-logements. Le chiffre d'affaires prévisionnel pour le concessionnaire est de 43,6 M€HT à date de valeur du 1er février 2023 sur la durée du contrat, et l'investissement initial pour la construction du réseau est d'environ 20 M€HT. Pour accompagner cette transition énergétique ambitieuse, le projet bénéficie du soutien de l'**ADEME, opérateur de l'état**, à hauteur de **6,9 millions d'euros**.

Un nouveau réseau de chaleur

Le chantier débuté en mars 2024, relie désormais le nouveau réseau de chaleur au centre Athanor où sont brûlés les déchets ménagers des foyers de l'agglomération grenobloise : c'est cette **chaleur dite fatale**, à 85 % renouvelable, qui alimente le nouveau réseau meylanais, avant la mise en service d'ici 2029 de l'usine actuellement en construction sur le même site, plus innovante et plus puissante.

6,5 km posés en deux ans

Le chantier, lancé en mars 2024, a connu une avancée significative avec la pose d'environ 4 kilomètres de réseau cette même année, suivie de 2,5 kilomètres supplémentaires en 2025. Une opération technique remarquable a été réalisée avec le fonçage de 60 mètres sous l'autoroute A41. En parallèle, 14 sous-stations techniques ont été mises en service en 2024, et 16 autres sont en cours de mise en service progressive jusqu'à la fin du mois d'octobre 2025. En 2026, les travaux se poursuivront avec la réalisation d'environ 1,5 kilomètre de réseau, dont 250 mètres sur le site Athanor, afin de préparer le raccordement au futur incinérateur.

2 600 logements potentiellement raccordés

Les bâtiments raccordés au réseau de chaleur de Meylan comprennent le groupe scolaire Mi-Plaine, l'Hôtel de ville et la piscine municipale. Les 500 logements construits sur le site PLM bénéficient également de cette nouvelle source de chaleur. En longeant l'avenue de Verdun, le réseau dessert désormais le futur écoquartier situé sur l'ancienne faculté de pharmacie, la Mairie ainsi que la Maison de la Musique. Les logements de la rue des Aiguinards et de l'avenue de la Plaine-Fleurie sont eux aussi connectés. À terme, ce sont jusqu'à 2 600 logements qui pourront bénéficier de ce service, illustrant l'ambition partagée de la Métropole et de la commune de Meylan pour une énergie plus propre et plus solidaire.

***Pour un impact environnemental conséquent : à terme, ce sont 4 700 tonnes de CO2 qui seront épargnées chaque année à l'atmosphère, tous équipements et logements confondus.
2 600 logements seront au final potentiellement connectés au nouveau réseau.***

Les avantages du réseau de chaleur

Dans le contexte énergétique et climatique actuel, les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) constituent une réponse adaptée à l'envolée des prix des énergies fossiles notamment. Les avantages du réseau de Meylan sont nombreux :

- améliorer la qualité de l'air en remplaçant des énergies fossiles par de l'énergie renouvelable,
- faire bénéficier les habitants d'une chaleur à un prix compétitif et maîtrisé dans la durée,
- contribuer à l'indépendance énergétique du territoire.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur urbain ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire

Contacts presse :

Coriance

Alice DECHERF

Chargée de communication

06 64 42 06 42

alice.decherf@groupe-coriance.fr

Grenoble Alpes Métropole

Inès BARBE

Chargée de communication

0485599641 / 0670344075

ines.barbe@grenoblealpesmetropole.fr